

SYNTHÈSE COMMISSION 1 par Faustine CARRÉ, Master MOUI, Université Rennes 2

Programmer les équipements en tenant compte des modes de vie

La hiérarchisation des besoins a été abordée au travers des expériences de trois intervenants :

- Philippe LE SAUX, directeur de l'APRAS (Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale)
- Amélie LEFOUR, chargée d'étude à l'AUDIAR (Agence d'urbanisme)
- Catherine DAMERON, chargée de mission au Bureau des Temps de la Ville de Rennes et Rennes Métropole

Redéfinition épistémologique du besoin social

Il est important de distinguer ce qui est de l'ordre du besoin de chacun (les envies, etc.) des besoins sociaux (les besoins identifiés et comme appelant une réponse de la collectivité).

Il faut légitimer ces besoins tout en sachant qu'ils sont finalement une construction car ils n'existent pas en soi. Cette construction résulte d'une interaction entre les membres d'une société. Souvent les besoins sociaux sont questionnés à travers une logique de demande et d'offre, alors qu'il est plus intéressant d'identifier le problème et de réfléchir à une résolution de ce problème de manière collective.

Par exemple, à partir d'un constat d'un faible taux d'accès des moins de 3 ans aux équipements publics (crèches et haltes garderie), quelle question se pose-t-on ? Est-ce qu'il n'y a pas de besoin donc on ne produit pas d'offre ? Ou est-ce qu'on identifie ce constat comme un problème du non recours aux services publics et alors on se demande si c'est vraiment un problème, et pour qui ?

Contexte et publics

Grâce aux intervenants, plusieurs éléments de contexte ont été mis en évidence :

- Les finances publiques.
- Les évolutions sociales et démographiques : diversification des ménages (formes, ressources, capital culturel et social, dans leur capacité à accéder aux équipements).
- Les évolutions des pratiques de consommation, de loisirs, les évolutions urbaines, etc. (Contexte de « la ville au choix »). Les pratiques se détachent du lieu où l'on habite (lien avec la conférence de Gérard Baslé).
- Evolution des temps de vie : espérance de vie, temps de travail moins important mais avec des horaires irréguliers, temps de loisirs plus important mais inégalement réparti au cours de la vie.

Dans ce contexte-là, pour répondre aux besoins, **des publics cibles sont identifiés** :

- Les scolaires car c'est le public qui doit être obligatoirement accueilli.
- Le public jeune : occupation de l'espace public, pratiques davantage de consommateurs (zapping), question du genre pour produire des équipements qui répondent autant aux besoins des filles que des garçons.
- Les personnes âgées : bouleversement démographique et anthropologique lié à ce public.

- Les personnes pour lesquelles l'offre est peu diversifiée : personnes à mobilité réduite, petite enfance, personnes en voie de vieillissement.

- Les associations : c'est le public qui s'exprime le plus, mais où met-on le curseur dans le niveau de réponse ? On viendra alors plus tard sur la question des personnes qui s'expriment le moins et sur la manière de recueillir leurs attentes.

- Enfin, il y a les oubliés : on se fixe beaucoup sur les attentes et besoins des publics, mais c'est aussi important d'interroger les personnes ne fréquentant pas les équipements concernés, pour comprendre d'où vient le problème.

Outils

Finalement, avec la prise en compte de ce contexte et la difficile mise en évidence de ces problèmes de quels outils et méthodes d'approche peut-on disposer ?

Se décroiser des sujets principaux et s'écarter de la demande initiale pour voir la logique globale qui permet de construire la démarche de problématisation.

Une démarche intéressante : la constitution de comités d'usagers et de groupes d'acteurs qui interviennent à différentes échelles. Cela permet un dialogue transversal et donc d'assimiler les contraintes et revendications de tout le monde.

Une approche pluridisciplinaire : entre tous les corps de métier (sociologie, architecture, urbanisme, finances publiques, etc.).

Les observatoires aussi, à préserver, pour identifier les problèmes sur l'ensemble des communes, l'ensemble des équipements à la fois bâti et non bâti.

D'ailleurs, dans le cadre de la métropolisation de la Ville et du futur plan local d'urbanisme métropolitain (PLUM), un des moyens de réflexion sur les équipements, est de travailler par secteurs sur l'ensemble du territoire de la Métropole. Une des idées c'est de penser les besoins à l'échelle supra-communale.

Pour conclure, un outil concret nous a été présenté : outil d'identification. Catherine Dameron du Bureau des Temps, a présenté le principe des cartes isochrones. Par exemple, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les cartes établies ont pu représenter en combien de temps on accédait aux équipements à partir des écoles. Avec ce même principe aussi, il est possible d'identifier à quels services et commerces. Peut-on accéder à pied en 5 minutes. Ces cartes donnent un indice d'accessibilité piétonne aux commerces et services du quotidien et lorsque l'on superpose ces cartes avec la densité de population on se rend compte, par exemple, qu'il y a des quartiers nouvellement peuplés dans des villes péri-urbaines qui sont sous-équipés.